

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 FÉVRIER 2020

La séance est ouverte à 18 H 30.

Monsieur le Maire fait lecture des remerciements qu'il a reçus.

L'ordre du jour de la séance est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 9 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire, dans le cadre de ses délégations et comme le prévoient les articles L 2122-22 et L 2122-23 du C.G.C.T., informe les membres du Conseil Municipal de l'état d'avancement des dossiers depuis le dernier Conseil Municipal du 9 décembre 2019.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un courrier d'observation de la Préfecture lui a été adressé, signalant un déséquilibre sur les crédits d'ordre de 100 euros sur le Budget Primitif Ville 2020. En effet, le chapitre 042 en recettes de fonctionnement été abondé de la somme de 36 278 € tandis que le chapitre 040 en dépense été abondé de la somme de 36 178 euros, soit une différence de 100 euros. Après rectification, les opérations d'ordre sont équilibrées en section d'investissement. Cette somme de 100 euros a été déduite au chapitre 21 à la nature comptable 2188 et abondé au chapitre d'ordre 040.

Monsieur le Maire indique, comme il était précisé sur la convocation du Conseil Municipal, que le rapport sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement pour l'exercice 2018 était consultable auprès de Monsieur AZOULAY, Directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Conseil Municipal abordant l'ordre du jour :

DF01-10022020

➤ Adopte le Budget Primitif Transport 2020, par chapitre pour les sections et fonctions correspondantes.

DF02-10022020

➤ Décide de réviser le montant du loyer mensuel de Mme BATAILLE qui sera porté à 222 € compter du 1er avril 2020 ; Impute cette recette au budget correspondant.

DF03-10022020

➤ Accepte l'extension de la télétransmission des marchés publics au contrôle de légalité ; Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches y afférentes et à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

DF04-10022020

➤ Approuve la convention constitutive du groupement de commandes en vue de la passation d'un marché public de location et maintenance de trois camions frigorifiques à intervenir entre la Ville, le CCAS et la RA telle qu'annexée à la présente délibération et autorise Monsieur Le Maire à signer ladite convention ainsi que les documents s'y rapportant, en tant que coordinateur de ce même groupement.

.../...



DF05-10022020

➤ Autorise le versement à l'Association des Retraités Municipaux d'un acompte de subvention pour 2020 de 20 288 € ; Impute les dépenses sur les crédits prévus au budget 2020.

DF06-10022020

➤ Autorise Monsieur le Maire à solliciter une participation financière auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, d'un montant le plus élevé possible, dans le cadre du Plan Départemental d'Actions pour la Sécurité Routière 2020 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre le ministère de l'intérieur et la ville de Grand Couronne et tous documents y afférents, dans le cas où cette subvention est accordée ; Impute la recette au budget correspondant.

DF07-10022020

➤ Autorise Monsieur le Maire à solliciter une participation financière auprès des Services de l'Etat, d'un montant le plus élevé possible, dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance concernant trois opérations qui sont finançables par ce dispositif.

CULT01-10022020

➤ Autorise Monsieur le Maire à adhérer à l'association Diagonale ; Impute cette dépense au budget de l'année en cours sur les crédits prévus à cet effet.

CULT02-10022020

➤ Autorise Monsieur le Maire à signer une convention entre la Ville de Grand-Couronne et la Métropole Rouen Normandie pour le festival SPRING.

RH01-10022020

➤ Adopte les conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement du personnel, dès transmission et publication de la délibération ; D'inscrire au budget les crédits correspondants et que les montants et taux seront automatiquement revalorisés en fonction de l'évolution de la législation.

RH02-10022020

➤ Supprime toutes les prestations d'aides sociales facultatives des personnels versées jusqu'au 31/12/2019 autres que l'allocation aux parents d'enfants handicapés qui seront versées par PLURELYA à compter du 1^{er} janvier 2020, organisme d'œuvres sociales ; Instaure ladite allocation aux conditions définies ci-dessus à compter du 1^{er} mars 2020 ; Impute la dépense correspondante au chapitre 012 du budget principal et que le montant sera automatiquement revalorisé en fonction de l'évolution de la législation.

RH03-10022020

➤ Approuve les termes de la convention pour la mise à disposition auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Restauration Couronnaise de 2 agents à temps complet du cadre d'emplois des Adjoints techniques, échelle C2 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention qui prendra effet au 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 3 années.

SPO01-10022020

➤ Autorise Monsieur Le Maire à signer le Contrat d'Objectifs avec le club du Kick Boxing de Grand-Couronne pour un montant de 2 000 € par an sur les années 2020, 2021 et 2022 ; Impute ces dépenses aux budgets correspondants.

SPO02-10022020

➤ Autorise Monsieur Le Maire à signer le Contrat d'Objectifs avec le club XV Couronnais pour un montant de 3 000 € par an sur les années 2020, 2021 et 2022 ; Impute ces dépenses aux budgets correspondants.

SPO03-10022020

➤ Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de subvention avec le Grand-Couronne Gymnique qui perçoit, pour l'année 2020, une subvention supérieure à 23 000€ ; Impute cette dépense au budget correspondant.

SPO04-10022020

➤ Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de subvention avec les Requins Couronnais qui perçoit, pour l'année 2020, une subvention supérieure à 23 000€ ; Impute cette dépense au budget correspondant.

SPO05-10022020

➤ Autorise le versement d'une première partie de subvention pour l'exercice 2020 à l'O.M.S. et aux clubs sportifs ; Impute cette dépense au budget correspondant.

VIEA06-10022020

➤ Autorise le versement des subventions pour l'exercice 2020 à quatre associations de Grand-Couronne : « COREELATION », « L'ENQUART Ensemble pour notre QUARTier », « MANI TEAM » et « Les amis de la Musique » ; Impute cette dépense au budget correspondant.

VIEA07-10022020

➤ Accorde une subvention exceptionnelle de 150 € à l'association « les Femmes de Grand-Couronne » ; Impute les crédits prévus à cet effet dans le budget 2020.

VIEA08-10022020

➤ Autorise le versement des subventions pour l'exercice 2020 aux associations extérieures dont le détail figure dans la délibération correspondante ; Impute les crédits prévus à cet effet dans le budget 2020.

POL01-10022020

➤ Approuve l'avenant N°2 du contrat de ville 2015-2020 et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant et tous les documents et actes s'y rattachant.

POP02-10022020

➤ Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à l'adhésion à l'association des Ludothèques Françaises ; Impute la dépense au budget, section de fonctionnement, aux fonctions et natures dédiées.

POP03-10022020

➤ Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions concernant les activités de plein air des centres de loisirs de la commune, pour l'été 2020 ; Impute la dépense au budget 2020, section de fonctionnement, aux fonctions et natures correspondantes.

POP04-10022020

➤ Autorise Monsieur le Maire, à signer les différents documents relatifs à la mise en place du dispositif « Contrat Enfance Jeunesse », et aux demandes de financement des accueils collectifs de la ville au titre de la Prestation de Service Ordinaire pour la période 2019 – 2022, avec les services de la Caisse d'Allocation Familiale de Seine-Maritime.

POP05-1002202

➤ Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à la convention entre la Ville et l'association Départementale des FRANCAS de Seine Maritime et impute la dépense au budget, section de fonctionnement, aux fonctions et nature correspondants.

URBA01-10022020

➤ Autorise Monsieur le Maire à solliciter le Fonds de Soutien aux Investissements Communaux auprès de la Métropole Rouen-Normandie au titre des investissements pour les « Améliorations des bâtiments communaux » concernant la mise en place d'un système de vidéo protection, d'un montant le plus élevé possible et impute les recettes aux budgets correspondants.

URBA02-10022020

➤ Autorise Monsieur le Maire à solliciter une participation financière auprès du Conseil Départemental d'un montant le plus élevé possible pour la mise en place d'un système de vidéo protection et impute cette recette aux budgets correspondants.

URBA03-10022020

➤ Autorise Monsieur le Maire à solliciter le Fonds de Soutien aux Investissements Communaux auprès de la Métropole Rouen-Normandie d'un montant le plus élevé possible au titre des investissements pour des travaux « d'améliorations des bâtiments communaux » ainsi que des travaux entrant dans le « programme d'accessibilité des bâtiments communaux » et impute les recettes aux budgets correspondants.

URBA04-10022020

➤ Autorise Monsieur le Maire à octroyer une aide financière de 700 Euros dans le cadre de la commission « Eco-Subvention ». Cette somme correspond à des travaux de renouvellement d'huisseries et impute la dépense au budget 2020, sur les crédits inscrits et prévus à cet effet.

JUM01-10022020

➤ Alloue au Collège Jean Renoir une subvention exceptionnelle de 800 € et impute cette dépense au budget 2020 sur les crédits inscrits et prévus à cet effet.

Fin de séance, à 19 H 05.

Grand-Couronne, le 13 février 2020.

Le Maire,



Patrice Dupray
Patrice DUPRAY.